



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

# Séminaire sur les paysages du Bassin minier Patrimoine mondial

Comment concilier protection des valeurs d'un paysage culturel évolutif vivant inscrit au Patrimoine mondial et évolution du territoire ?

Mardi 22 novembre à 8h45

Communiqué de presse

*Le mardi 22 novembre à 8h45 à la salle des fêtes Pierre d'Arenberg à Wallers, la Mission Bassin Minier organise un séminaire sur le thème « Comment concilier protection des valeurs d'un paysage culturel évolutif vivant inscrit au Patrimoine mondial et évolution du territoire ? » en présence de nombreux acteurs du Bassin minier.*

La matinée sera consacré à la présentation des résultats de l'étude « Qualification et protection des paysages miniers remarquables du Bassin minier Nord-Pas de Calais » menée, entre 2014 et 2015, par Pierre-Yves Pasco (paysagiste - Atelier de l'Isthme) et Anne Gentil (architecte et urbanisme - URBICAND) et pilotée par la Mission Bassin Minier, en concertation avec l'ensemble de ses partenaires (les services de l'Etat, les Conseils départementaux du Nord et du Pas de Calais, le Conseil régional, les 4 SCoT du territoire, les EPCI, les CAUE du Nord et du Pas-de-Calais, le PNR Scarpe-Escaut, le CPIE Chaîne des terrils, EDEN 62, la chambre régionale d'agriculture, l'agence d'urbanisme de l'Artois...).

La présentation de l'étude sera suivie d'une table ronde institutionnelle sur la thématique « Le Paysage, un enjeu pour le territoire, un engagement collectif » ; celle-ci mettra en lumière les démarches collectives qui sont mise en place sur le territoire pour répondre aux enjeux de protection, de gestion et d'aménagement des paysages remarquables du Bassin minier.

L'après-midi sera structurée autour de 3 ateliers dont les thématiques sont les suivantes : « Où et comment construire dans un paysage culturel évolutif vivant inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ? », « Le paysage, outil de valorisation et de développement du Bassin minier. A quelles conditions ? » et « Quelle place pour le paysage dans la vie quotidienne des habitants ? ».

La journée se terminera par une table ronde conclusive qui permettra de revenir sur les idées clés de chacun des ateliers pouvant alimenter un plan d'actions.

L'objectif majeur de cette journée consiste à ce que l'ensemble des acteurs concernés par la protection, la gestion et l'aménagement des paysages du territoire, s'approprient les résultats de l'étude et en débattent. Il s'agira de trouver collectivement des pistes d'actions dont la teneur permettra de mieux prendre en compte la Valeur Universelle Exceptionnelle des paysages miniers dans les différents projets et stratégies d'aménagement du territoire.

Le Bassin minier est un paysage culturel évolutif vivant. 1 million d'habitants habitent et vivent au quotidien sur ce territoire. Il est primordial que tous puissent profiter pleinement du fruit de ces réflexions et actions coordonnées qui devront proposer des aménagements de qualité mettant en valeur la beauté de ces paysages remarquables pour que chacun les redécouvre jour après jour avec un nouveau regard. Il est également important dans le cadre de la construction de la destination touristique du territoire de prendre en compte la valorisation des paysages car ces derniers font partie des critères déterminants de la promesse faite au visiteur.

## Infos pratiques

Consultation du programme et inscription :  
[www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org)

## Contact

Virginie Lapierre  
Responsable communication  
vlapierre@missionbassinminier.org  
Tél. +33 (0)3 21 08 86 52  
+33 (0)6 61 82 21 95